

Procès verbal de la session d'automne 2012
29-31 octobre 2012

Section 34 : Sciences du langage

(rédigé par Nicolas Quint, secrétaire scientifique, et Anne Reboul, présidente de la section 34)

PRESENTS: ARGENTI, ASHER, DAL, DEMIRDACHE, DEVELLOTTE, DUFOUR, GARDENT, GERVAIN, GINZBURG, HALLE, KALFA, LACA, LOISEAU, PATIN, QUINT, REBOUL, SCHWARTZ ET VAN PETEGHEM

EXCUSES: BEN HAMED, LE PRIOL, RIDOUANE

I. Travaux de la session d'automne

1. Election des membres du bureau et du président de la section 34
2. Présentation du déroulement de la session d'automne 2012; approbation du PV de la session de printemps 2012 ; relation avec les CID
3. Choix des critères d'évaluation pour les concours et promotions
4. Organisation de la campagne de recrutement 2013
5. Changement de section
6. Candidature pour promotion (DR1 vers DRCE1 et DR2 vers DR1)
7. Avancement en grade (CR2 vers CR1)
8. Projet, suivi, intégration ou restructuration d'équipe
9. Confirmation des affectations CR et DR
10. Titularisation
11. Ecoles thématiques
12. Evaluation vague et demi-vague
13. Suivi post-évaluation
14. Proposition pour l'attribution de la médaille d'argent et la médaille de bronze
15. Rédaction et vote des motions de la section ; questions diverses

II. Intervention de M. Bourdelais (Président de l'INSHS)

I. Travaux de la session d'automne

1. Election des membres du bureau et du président de la section 34

Sous la présidence du doyen d'âge, Pierre Hallé, l'élection des membres du bureau et du président de la section 34 a lieu, avec les résultats suivants :

- Anne Reboul a été élue présidente
- Nicolas Quint a été élu secrétaire scientifique
- Sylvain Loiseau a été élu au bureau
- Georgette Dal et Jean-Luc Schwartz ont été nommés au bureau.

*2. Présentation du déroulement de la session d'automne 2012 ;
approbation du CV de la session de printemps 2012 ; relation avec les CID*

Après présentation du déroulement de la session, la section 34 a approuvé le procès verbal de la session de printemps 2012. Puis elle a commencé ses travaux par une discussion des relations avec les CID, qui seront limitées puisque la 34 n'est concernée que par les CID 50 (gestion de la recherche) et 53 (Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques). Elle a ensuite discuté des critères d'évaluation pour les recrutements et les promotions.

3. Choix des critères d'évaluation pour les concours et promotions

Après consultation des critères choisis par la section 34 au cours de l'exercice précédent, la présente section 34 décide de les conserver dans leur ensemble, mais d'y ajouter pour les productions scientifiques les logiciels et les bases de données et, pour les critères généraux, la diffusion internationale des travaux.

La section 34 s'est ensuite penchée sur le déroulement de la campagne de recrutement 2013.

4. Organisation de la campagne de recrutement 2013

La section auditionnera les candidats au concours de directeur de recherche, mais ne fera pas appel à des experts extérieurs. Les auditions auront lieu du 13 au 15 mars 2012.

5. Changement de section

Avis favorable

LEGRAND	Dorothee	CR2	UMR8547	ESPAGNE	de la section 34 vers la section 35
BASSANO-BONHOMMO	Dominique	DR2	UMR7023	WAUQUIER	de la section 26 vers la section 34

6. Candidature pour promotion (DR1 vers DRCE1 et DR2 vers DR1) DR1 vers DRCE1

La section a examiné un dossier auquel elle a donné un avis favorable

Avis favorable

	ALVAREZ-PEREYRE	Frank	UMR7206	BAHUCHET
--	-----------------	-------	---------	----------

DR2 vers DR1

La section a examiné 14 candidatures et en a classé 5 :

1er	NOVECK	Ira-Andrew	USR3132	TOURNY
2ème	SCHLENKER	Philippe	UMR8129	RECANATI
3ème	SORIN	Carmen	UMR7110	ABEILLE
4ème	MOYSE-FAURIE	Claire	UMR7107	JACQUESSON
5ème	MOLTMANN	Friederike	UMR8590	GAYON

7. Avancement en grade (CR2 vers CR1)

La section a examiné 5 demandes et a donné un avis favorable à toutes :

AUSSANT	Emilie	UMR7597	ARCHAIMBAULT
REZAC	Milan	UMR7023	WAUQUIER
SEGERER	Guillaume	UMR8135	VANHOVE
SPECTOR	Benjamin	UMR8129	RECANATI
WELBY	Pauline	UMR7309	NGUYEN

8. Projet ou suivi ou intégration d'équipe ou restructuration

Changement de direction d'unité

La section a examiné un dossier et a donné un avis très favorable :

Suivi ou intégration d'équipe

La section a examiné deux dossiers et a donné un avis très favorable et un avis favorable :

Avis très favorable

PA12_NAZIR

NAZIR

Avis favorable

UMR7323

VENDRIX

9. Confirmation des affectations CR et DR

Confirmation des affectations CR

La section a examiné 8 dossiers avec les résultats suivants :

Avis favorable

ABRUSAN	Marta	CR2	UMR5505	Directeur de recherche :Michel DAYDE
CRISTIA	Alejandrina	CR2	UMR8554	Directeur de recherche :Sharon PEPERKAMP
MAGRI	Giorgio	CR1	UMR7023	Directeur de recherche : Joaquim Brandao de CARVALHO
NIKITINA	Tatiana	CR1	UMR8135	Directeur de recherche : Isabelle BRIL
OLLAGNIER-BELDAME	Magali	CR2	UMR5191	Directeur de recherche :Benoit HABERT
PALANCAR	Enrique L.	CR1	UMR8202	Directeur de recherche: Claudine CHAMOREAU
ROCHET-CAPELLAN	Amélie	CR2	UMR5216	Directeur de recherche :Jean Marc THIRIET
SOUAG	Mostafa Lameen	CR2	UMR7107	Directeur de recherche :François JACQUESSON

Confirmation des affectations DR

La section a examiné 4 dossiers et leur a donné un avis favorable à tous :

Avis favorable

MATUSHANSKY	Ora	DR2	UMR7023	WAUQUIER
MONTERMINI	Fabio	DR2	UMR5263	BONNEFON
NAIM	Samia	DR2	UMR7107	JACQUESSON
VIEU	Laure	DR2	UMR5505	DAYDE

10. Titularisation

La section 34 a examiné 9 dossiers et leur a donné à tous des avis favorables.

11. Ecoles thématiques

La section a examiné 6 écoles thématiques et en a classé 2 :

1^{er}Méthodes empiriques en linguistique de l'usage

2^{ème}La dynamique de la production écrite : approche pluridisciplinaire

12. Evaluation vague et demi-vague

La section a examiné 46 dossiers demi-vague et 7 dossiers vague et a accordé 46 avis favorables, deux avis différés, quatre avis réservés et un avis d'alerte.

Suite à réexamen, la section a examiné deux dossiers et a donné un avis favorable et un avis différé.

13. Suivi post-évaluation

La section a examiné 4 dossiers, a donné un avis favorable et a maintenu deux avis d'alerte et un avis réservé.

14. Proposition pour l'attribution de la médaille d'argent et la médaille de bronze

La section, après un débat, a choisi de proposer François Recanati pour la médaille d'argent et Nathalie Henrich Bernardoni pour la médaille de bronze.

15. Rédaction et vote des éventuelles motions ; questions diverses

Motion C3N (pour Messieurs Fuchs et Bourdelais)

Approbation de la motion : 8 Oui, 3 Non, 5 Abst.

La section soutient la démarche du C3N de se poser en interlocuteur représentatif de l'organisation de la recherche en France.

Calendriers des dates du CN (pour Messieurs Fuchs et Bourdelais)

La section demande à ce que les dates annoncées pour les travaux du comité national soient maintenues et ne changent pas une fois qu'elles ont été annoncées.

Coloriage (pour Monsieur Bourdelais)

La section regrette que plus de 50% des postes mis au concours en CR2 soient coloriés (2/3) et déplore que ses recommandations concernant le coloriage n'aient pas été suivies.

II. Intervention de M. Bourdelais (Président de l'INSHS)

M. Bourdelais, après avoir salué les nouveaux membres de la section 34, annonce les postes pour 2013 : 4DR2, 1CR1, 3CR2, dont 2 colorés (1. cognition, sémantique et pragmatique ; 2. modélisation et TAL). Il ajoute qu'il y aura 30 DR1 en tout et pour tout pour l'INSHS, ce qui signifie que la 34 ne peut compter que sur 2 à 4 postes en 2013. Il y aura aussi seulement 4 DRCE1 pour tout l'INSHS.

M. Bourdelais discute ensuite les plus-values apportées par l'INSHS (et le CNRS) au système de recherche français en SHS. D'une part, le CNRS est le premier contributeur en postes de recherche et le premier contributeur en postes d'IR à l'Université. Par ailleurs, les réseaux du

CNRS (GDR, fédérations de recherche) fédèrent le monde de la recherche. Les fédérations de recherche de l'INSHS jouent notamment un rôle reconnu par l'ensemble des directeurs d'UMR, qui préfèrent une baisse de la dotation de base des laboratoires à la disparition des fédérations, dont on notera qu'elles touchent dans leur ensemble 118 000€/an. Les GIS structurent de grands champs disciplinaires de recherche, notamment sur l'Afrique et sur l'Asie. Les GIS et les fédérations de recherche ont vocation à être temporaires (\approx 8 ans) après avoir rempli leur mission, qui consiste à la fois à résoudre les conflits et à renforcer la typologie.

Par ailleurs, le CNRS a une dimension internationale, fondée sur une politique spécifique, plus importante que ce qui existe pour les Universités, politique qui s'appuie sur les GIS, les LIA (laboratoires internationaux associés, unités virtuelles dotées des moyens de travailler en réseau, qui peuvent déboucher sur des UMI – Unités Mixtes Internationales) et sur 27 UMIFRE, concentrées sur le Bassin Méditerranéen, 3,5 en Asie de l'Est (Tokyo, Taipei, Hong Kong, Bangkok avec le transfert possible de cette dernière vers Singapour pour la formation d'une plateforme IRD/INSERM), 2 en Inde (Pondichéry, New Delhi), une à Lima. Quant aux UMI, il y en a 2 aux USA (Tucson en Arizona (Water environment), New York (Transition)), et une à Dakar (environnement, désertification, représentations sociales des liens avec la nature).

Par ailleurs, le CNRS contribue au soutien de revues scientifiques en mettant à disposition du personnel IT à hauteur de 1M€/an.

M. Bourdelais parle alors du recrutement des chercheurs, qui doit être orienté pour permettre le cas échéant de modifier le profil des communautés. En ce qui concerne l'INSHS, deux apports transversaux se révèlent essentiels : l'effort sur la quantification (linguistique formelle à développer) et l'effort sur les aires culturelles non européennes (qui occupent 70 à 75% des personnels CNRS). Enfin, les dimensions interdisciplinaires sont très importantes comme le montre le fléchage en 2013 en section 26 d'un poste de *neuroéconomie* et d'un poste sur *art, esthétique et cognition*, les lauréats ayant vocation à intégrer des laboratoires de l'INSHS.

M. Bourdelais répond alors aux questions des membres de la section. La première concerne le recrutement de candidats DR2 externes. M. Bourdelais remarque qu'une promotion coûte moins cher qu'un vrai poste plein et évoque la résistance syndicale au recrutement externe. Les économistes ont cependant recruté 38% de candidats étrangers sur 4 ans. Si on a une bonne candidature, on peut la classer en 1^{er} et voir si on peut garder le candidat quand même (il existe une petite marge). La deuxième question concerne ce qui se passe si un chercheur relevant de la 34 demande un changement de section : les sciences du langage perdent-elle un poste ? M. Bourdelais indique qu'il s'agit le plus souvent d'un réajustement normal sur thématique ; il peut y avoir une compensation en interne et les postes ne sont pas nécessairement perdus. La troisième concerne l'évaluation des chercheurs multidisciplinaires. M. Bourdelais indique qu'il n'y a pas de réponse satisfaisante pour le moment. On peut envisager dans le futur une évaluation par les CID ainsi que par une section blanche au CNU. Si des activités transversales se développent, il faudra modifier le périmètre des sections. Il y a par ailleurs un autre problème : lorsqu'il y a multidisciplinarité, dans le système actuel, cela implique la perte de postes par un des instituts au profit d'un autre, alors que le principe de la multidisciplinarité est de mettre en commun (chacun y met du sien). Un reproche fait aux CID précédentes (et qui explique les changements actuels de périmètre) porte sur la qualité du recrutement (en particulier pour la S42). Beaucoup de gens ont considéré que le niveau global de recrutement était inférieur à celui des sections. La disparition de la S42 a donc été demandée pour mauvais résultats. L'épistémologie des sciences est indispensable au CNRS (où elle devrait intervenir en CID 53 sur des postes mixtes INSHS-INE). On notera cependant que la CID 53 ne concerne pas seulement l'épistémologie, il y faut aussi les sciences de la nature et de la matière. La question suivante concerne la création des MSH et la possibilité

que ceci porte préjudice aux dotations des laboratoires. M. Bourdelais remarque que les ressources sont limitées au CNRS, ce qui oblige à faire des choix. Il y a 273 UMR : un budget déjà peu important réparti entre toutes ne suffirait de toute façon pas. Par ailleurs, il n'y a pas de budget par section, mais par institut. La question suivante concerne le problème de la réciprocité entre instituts : si l'INSHS propose 2 postes en S26, les autres instituts en proposent-ils à l'INSHS, en particulier à la S34 ? L'INSHS est un gros institut en nombre de postes relativement aux départs à la retraite. Il y a des disparités avec les autres instituts (15 pour la chimie, 80 pour l'INSHS par exemple), et du coup les autres ne veulent pas en céder. La gouvernance précédente avait institué le remplacement d'un chercheur sur deux en SHS. On est passé à 1/1 depuis 2 ans, ce qui réduit automatiquement le nombre de postes pour les autres instituts. L'INSHS n'est donc pas défavorisé.